Mis en ligne le 7 décembre 2022,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221206-2-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 06-12-2022
Publication le : 06-12-2022

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 1er décembre 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 25 novembre 2022

L'an deux mil vingt et deux, le premier décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Cédric AUGIER, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Madame Anne DROGO donnant pouvoir à Monsieur Alain FERNANDEZ, Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Jean-François RIMET-MEILLE donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Dolores ADAMSKI.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-4.1-189

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de recrutements antérieurs, des postes ont dû être ouverts en multigrades car les profils des candidats n'étaient pas encore connus. Il convient de les supprimer.

Direction	Suppression	
	Emploi	Grade
Ressources humaines	1 temps complet	Rédacteur territorial
Pôle Vivre ensemble	1 temps complet	Adjoint administratif territorial
Direction générale des services	1 temps complet	Rédacteur territorial principal de 2ème classe
Direction générale des services	1 temps complet	Rédacteur territorial principal de 1ère classe
Ressources humaines	1 temps complet	Rédacteur territorial
Ressources humaines	1 temps complet	Rédacteur territorial principal de 1ère classe
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Adjoint administratif territorial
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221206-2-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 06-12-2022
Publication le : 06-12-2022

Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Rédacteur territorial
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Rédacteur territorial principal de 2ème classe
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Rédacteur territorial principal de 1ère classe
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Technicien territorial
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Technicien territorial principal de 2ème classe
Pôle cadre de Vie (urbanisme)	1 temps complet	Technicien territorial principal de 1ère classe

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant l'avis favorable du Comité technique en date du 16/11/2022,

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Adopte** la modification des emplois détaillés ci-dessous,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 5 décembre 2022
Le Maire

